



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3393 — Mardi 21 Juillet 2009

— 14^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUES DU CMF

PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2009 : RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE	2
--	---

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE CIL 2009/2	3 - 4
--------------------------------	-------

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN – ASSAD –	5
SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS – SOTETEL –	6
SOCIETE EL WIFACK LEASING	7
SOCIETE SERVICOM	8
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE - STB-	9 - 10

COURBE DES TAUX

11

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

12

ANNEXE

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 : FCP CAPITALISATION & GARANTIE	
---	--

COMMUNIQUE DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE
RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2009**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- **Fournir au CMF et à la BVMT**, sur supports papiers et magnétique, **leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2009** accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes les concernant, et ce, **au plus tard le 31 août 2009**.

Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.

Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

AVIS DES SOCIETES

EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISAS du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE CIL 2009/2

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la CIL tenue le 14 avril 2009 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 60 millions de Dinars « 60 000 000DT » et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions. Le conseil d'administration du 14 avril 2009 a décidé d'émettre une première tranche de 20 millions de dinars qui a été clôturée le 30 juin 2009. Le conseil d'administration du 1^{er} juillet 2009 a décidé d'émettre une deuxième tranche de 20 millions de dinars, aux conditions explicitées ci-après.

Dénomination de l'emprunt : «Emprunt obligataire CIL 2009/2»

Montant : 20.000.000 dinars divisés en 200 000 obligations de 100 dinars chacune.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Toutes les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **0,75%** brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 75 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de septembre de l'année N-1 au mois d'août de l'année N.
- Taux annuel brut de **5,375%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

La marge actuarielle (taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au 30 juin 2009, qui est égale à 4,78583%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 5,53583%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 0,75% et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Le taux de rendement actuariel (taux fixe) : C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 5,375% l'an pour le présent emprunt.

Durée : Les obligations seront émises pour une durée totale de 5 ans.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de 3 ans pour le présent emprunt.

Duration de l'emprunt : La duration de l'«Emprunt obligataire CIL 2009/2» est égale à 2,804 années.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre de la présente émission porte jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 15 septembre 2009, seront décomptés et payés à cette dernière date.

EMPRUNT OBLIGATAIRE - (Suite)

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au 15 septembre 2009, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement : Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année de la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation ; soit 1/5 de la valeur nominale de chaque obligation.

L'emprunt sera amorti en totalité le 15 septembre 2014.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le 15 septembre de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le 15 septembre 2010.

Le premier remboursement en capital aura lieu le 15 septembre 2010.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers le STICODEVAM.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions et les versements seront ouverts à partir du 3 août 2009 aux guichets de la Compagnie Générale d'Investissement, Intermédiaire en Bourse, 16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis-.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis et au plus tard le 15 septembre 2009. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre de titres émis. En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 30 septembre 2009, tout en maintenant la même date unique de jouissance. En cas de non placement intégral de l'émission au 30 septembre 2009, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché du Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du 3 août 2009 aux guichets de la Compagnie Générale d'Investissement, Intermédiaire en Bourse, 16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis-.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires : L'établissement, la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligations « CIL 2009/2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Compagnie Générale d'Investissement, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité y afférente.

Fiscalité des titres : Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur, alors que la retenue à la source opérée au titre des sommes revenant aux personnes qui bénéficient de la déduction totale des bénéfices d'exploitation, telles que les entreprises totalement exportatrices ou celles implantées dans les zones de développement régional, constitue une avance à valoir sur l'impôt dû. Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles du revenu imposable des personnes physiques les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre d'emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de 1500 dinars sans que ce montant n'excède 1000 dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

Garanties bancaires : Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société: L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du 06 avril 2009 les notes attribuées à la Compagnie Internationale de Leasing soit :

- Note long terme : BBB (tun).
- Note court terme : F3 (tun).
- Perspective d'évolution de la note à long terme : stable.

Notation de l'émission : L'Agence de Notation Fitch Ratings, a attribué, sur l'échelle nationale, la note **BBB (tun)** à long terme à la présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing en date du 13 juillet 2009.

La note nationale "BBB" indique : des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures.

La CIL s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt, afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière.

Lieu où peuvent être consultés les documents de la société : Siège social de la société, 16 avenue Jean Jaurès -1001 Tunis-.

Cotation en bourse : La Compagnie Internationale de Leasing s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission des obligations souscrites de l'«emprunt obligataire CIL 2009/2» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : La Compagnie Internationale de Leasing s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'«emprunt obligataire CIL 2009/2», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la bourse constitué de la note d'opération visée par le CMF sous le numéro **09/657** en date du **17/07/2009**, du document de référence enregistré par le CMF sous le numéro **09/004** en date du **11/06/2009** sont mis à la disposition du public, auprès de la Compagnie Générale d'Investissement -CGI-, intermédiaire en bourse - 16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis- et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn .

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN -ASSAD-

Siège social : Z.I. Ben Arous BP n°7-2013- Tunisie.

La Société l'Accumulateur Tunisien ASSAD publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2ème trimestre 2009.

(en millier de dinars)

	2ème Trimestre 2009	2ème Trimestre 2008	AU 30/06/2009	AU 30/06/2008	ANNEE 2008
1/ Chiffre d'affaires	9 926	10 447	22 703	23 789	51 033
- CA Local	4 435	5 173	9 811	11 166	25 940
- CA Export	5 491	5 274	12 892	12 623	25 093
2/ Production (en équivalent "<u>Batterie Standard</u>")	251 973	173 622	502 618	458 512	939 896
3/ Investissements	162	3 494	1 695	4 346	7 274
- Investissements	117	2 924	1 650	3 734	6 663
- Investissements financiers (titres)	45	570	45	612	611
4/ Endettement	-54	3 410	13 109	15 619	15 512
- Dettes à moyen et long terme	-412	-83	10 162	3 123	10 606
- Crédits de gestion	358	3 492	2 947	12 496	4 906

- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont la comptabilité générale, la comptabilité matières, les relevés bancaires etc... Ces informations restent quand même provisoires.

- Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre a diminué de 5% par rapport à celui de 2008 soient + 4% pour le marché export et -14% pour le marché local.

- Le chiffre d'affaires du premier semestre 2009 s'est soldé par une diminution de 5% soient +2% pour le marché à l'export et -12% pour le marché local.

Sur le marché local, la demande globale a diminué par rapport à la même période 2008, cependant notre part de marché a été maintenue supérieure à 60%.

- Le premier semestre a été marqué par une reprise à la hausse du cours du plomb par rapport à son niveau de fin d'année 2008. Toutefois le cours moyen du plomb (LME) du premier semestre 2009 (1 328\$) a enregistré une baisse de l'ordre de 50% par rapport à la même période 2008 (2 603\$).

- Pour le marché export, les quantités vendues ont augmenté de 36% pour les batteries de démarrage et de 18% pour les plaques. Vu que nos prix à l'export sont indexés sur le cours du plomb LME, qui a diminué de 50% entre les deux périodes, ces augmentations n'ont pas été reflétées sur le chiffre d'affaires.

Les quantités, de batteries de démarrage vendues à l'export, ont évolué, entre les deux semestres 2008 et 2009, comme suite:

- > Europe : + 54%
- > U M A : + 21%
- > Moyen Orient : - 7%
- > Afrique : + 88%

- L'endettement total de la société a diminué de l'ordre de 2,4 millions de dinars au 30/06/2009 par rapport à fin 2008.

AVIS DES SOCIETES (suite)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS -SOTETEL-

Siège social : Rue des entrepreneurs Z.I Charguia II, BP 640 -1080 Tunis-

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications - SOTETEL - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2009.



INDICATEURS D'ACTIVITE S 1 2009

En K DT

Designation	1 ^{er} Trimestre			2 ^{ème} Trimestre			1 ^{er} Semestre			ANNEE 2008
	2009	2008	%	2009	2008	%	2009	2008	Δ en %	
Produits d'exploitation	8 944	10 394	-14%	9 071	11 655	-22%	18 015	22 049	-18%	38 522
Ventes, travaux & services	8 293	10 171	-18%	8 689	11 186	-22%	16 982	21 356	-20%	38 353
- RESEAUX LOCAUX D'ABONNES	3 009	3 148	-4%	1 869	5 031	-63%	4 878	8 179	-40%	14 714
- COMMUNICATIONS D'ENTREPRISES	844	830	2%	1 145	1 039	10%	1 989	1 869	6%	4 664
- TRANSMISSION	3 344	4 522	-26%	3 134	3 693	-15%	6 478	8 215	-21%	13 234
- RESEAUX MOBILES	898	919	-2%	2 251	553	307%	3 149	1 472	114%	3 089
- COMMUTATION	198	753	-74%	290	870	-67%	488	1 622	-70%	2 652
Autres produits d'exploitations	651	223	192%	382	469	-19%	1 033	693	49%	169
Charges d'exploitation	9 046	9 433	-4%	8 604	14 199	-39%	17 650	23 632	-25%	42 509
Achats consommés	5 039	5 060	-0,4%	4 877	6 934	-30%	9 916	11 994	-17%	21 912
Services extérieurs	758	845	-10%	635	764	-17%	1 393	1 609	-13%	2 532
Charges du personnel	2 715	3 142	-14%	2 638	3 261	-19%	5 353	6 403	-16%	17 242
Dotation aux Amort & aux Prov	369	260	42%	329	3 070	-89%	699	3 330	-79%	248
Autres charges d'exploitation	165	126	31%	124	169	-26%	289	295	-2%	575
Resultat d'exploitation	-102	961	111%	467	-2 544	118%	364	-1 583	123%	-3 987
PRODUITS FINANCIERS	195	1 280	009%	72	-100%	177	73	144%	600	
CHARGES FINANCIERES	51	60	-16%	58	172	-67%	108	232	-53%	556
Autres Gains Ordinaires										519
Resultat des activités Ordinaires	42	902	-95%	391	-2 644	115%	433	-1 742	125%	-3 425

NB : Situation avant audit.

l'activité du premier Semestre 2009 a été marquée par :

- Une regression du chiffre d'affaires de **-20%** Versus S1 2008.
- Une maitrise des Charges d'exploitation **-25%** Versus S1 2008
 - Masse Salariale **-16%** Versus S1 2008, Ratio Masse Salariale /Chiffre d'Affaires = **31.5%**;
 - Services Exterieurs & Autres Charges d'exploitation **-12%** Versus S1 2008.
- Un Resultat d'exploitation positif de 365 KDT contre **-1 583 KDT** au 30 Juin 2008, soit une amelioration de **123%**;
- Une tresorerie nette positive , induisant ainsi :
 - Une maitrise des Charges Financieres **-53%** Versus S1 2008;
 - Un accroissement des produits financiers **+144%** Versus S1 2008.
- Un Resultat Beneficiaire de **434 KDT** soit une amelioration de **+125%** Versus S1 2008 .

AVIS DES SOCIETES (suite)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

EL WIFACK LEASING

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100

La Société El wifack Leasing publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2009.

INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30/06/2009										
Unité en (mD)										
Répartition des Approbations par secteur et par type:										
	2eme Trim 2009		2eme Trim 2008		Au 30/06/2009		Au 30/06/2008		Exercice 2008	
	Mob	Immob	Mob	Immob			Mob	Immob	Mob	Immob
Agriculture	1 313		2 379		1 962		6 291		10 301	
Industrie	1 202		3 315		2 220		5 347		7 710	
Batiments et Travaux Publics	3 213		1 588		6 188		2 122		5 571	
Tourisme	133		367		437		1 621		3 790	
Service et Commerce	16 892		11 491	210	30 911		18 815	418	33 459	1 444
Total	22 753	0	19 140	210	41 718		34 196	418	60 831	1 444
Total Général	22 753		19 350		41 718		34 614		62 275	

Répartition des Mises en Forces par secteur et par type:

	2 eme Trim 2009		2 eme Trim 2008		Au 30/06/2009		Au30/06/2008		Exercice 2008	
	Mob	Immob	Mob	Immob	Mob	Immob	Mob	Immob	Mob	Immob
agriculture	1 068		3 181		1 528		5 494		8 063	
Industrie	543		2 087		1 052		4 408		6 252	
Batiments et Travaux Publics	3 442		1 120		5 378		1 412		3 869	
Tourisme	74		1 969		414		3 487		4 433	
Service et commerce	14 965		6 716	267	24 366		12 730	267	26 119	727
Total	20 092	0	15 073	267	32 738	0	27 531	267	48 736	727
Total Général	20 092		15 340		32 738		27 798		49 463	

	2 eme Tr 2009	2 eme Tr 2008	Au 30/06/2009	Au 30/06/2008	Exercice 2008
Total des engagements en cours			79 235	62 491	69 735
Total des engagements classés			2 597	1 465	2 151
Trésorerie nette			2 411	1 432	1 716
Ressources d'emprunt			53 926	47 283	51 685
Capitaux propres			18 836	11 457	11 459
Revenus Bruts de Leasing	11 734	9322	22 066	16 256	36 166
Revenus Nets de Leasing	2 802	1 795	4 376	3 143	7 430
Produits Nets de Leasing	1 564	1 207	2 280	1 902	3 995
Total des Charges d'expl (hors prov)	476	319	873	690	1 518

Total des engagements encours : Encours financiers des contrats de leasing + impayés

Encours financiers : Encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période

Les capitaux propres sont déterminés sans tenir compte du résultat de la période

Les ressources d'emprunts: representent la partie non échue des emprunts obtenus.

Produits Nets de Leasing : Revenus Nets de Leasing - Charges Financières + Produits de placement.

Faits saillants:

Le premier semestre de l'exercice 2009 a été marqué par :

- L'accroissement des Mise en Force de l'ordre de 18%

- La réalisation de l'opération de l'augmentation du capital de 10 MDT à 15 MDT.

AVIS DES SOCIETES (suite)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SERVICOM

Siège Social : Cité Ishbilila -3100 Kairouan -3100 Kairouan-

La Société SERVICOM publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2009.

Désignation	2ème trimestre			au 30/06			31/12/2008
	2008	2009	Variation	2008	2009	Variation	
1-Produits d'exploitation	756 651	1 302 817	72%	1 918 124	1 776 674	-7%	3 800 911
RLA et transmission	756 651	385 259	-49%	1 918 124	794 684	-59%	3 569 349
Réseaux d'entreprises	0	917 558		0	981 990		231 562
2- Autres Produits d'Exploitation	0	30 473		13 056	34 549	165%	65 957
3-Charges d'Exploitation	1 290 817	1 252 244	-3%	2 125 321	1 740 815	-18%	4 089 446
dont Charges de personnel	281 789	236 687	-16%	581 767	406 531	-30%	953 612
dont Autres charges d'Exploitation	206 533	243 142	18%	330 907	434 720	31%	652 304
4-Résultat d'Exploitation	-534 166	81 046		-194 141	70 408		-222 578
5-Marge d'Exploitation	-71%	6%		-10%	4%		-6%
6-Charges Financières	46 324	9 670	-79%	74 205	77 773	5%	225 748
7-Produits financiers	143 033			156 899			250 064

Le chiffre d'affaires de la société SERVICOM s'élève au 30/06/2009 à 1,8 MDT enregistrant une baisse de 7% par rapport à la même période en 2008. Cette baisse du chiffre d'affaires a été amortie par la forte progression du chiffre d'affaires généré par l'activité réseaux d'entreprises qui s'élève au 30/06/2009 à 982 KDT dépassant ainsi le chiffre d'affaires de l'activité RLA.

Par ailleurs, il est à signaler que le résultat d'exploitation se trouve positif avec un excédant de 70 KDT au 30/06/2009

Compte tenu de notre désengagement plus rapide que prévu de l'activité RLA, nous abaissons nos objectifs en termes de chiffre d'affaires pour l'année 2009 qui était de 5 MDT à 3,5 MDT.

AVIS DES SOCIETES (suite)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE - STB-

Siège Social :Rue Hédi NOUIRA - Tunis

La SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2009.

En Dinars

	DU 1/04/2009 AU 30/06/2009	DU 1/04/2008 AU 30/06/2008	AU 30/06/2009	AU 30/06/2008	EXERCICE 2008
1- Produits d'exploitation bancaires	95 055 213	88 987 965	188 963 590	178 515 793	381 673 232
- Intérêts	73 993 952	70 275 114	148 509 813	146 283 192	311 552 358
- Commissions en produits	12 732 475	11 987 007	26 020 040	22 347 828	48 742 658
- Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement	8 328 786	6 725 844	14 433 737	9 884 773	21 378 216
2- Charges d'exploitation bancaires	43 195 505	39 284 406	81 387 276	77 743 527	161 602 560
- Intérêts encourus	41 922 511	38 430 438	79 710 673	76 590 087	158 366 215
- Commissions encourues	1 272 994	853 968	1 676 603	1 153 440	3 236 345
3- Produit net bancaire	51 859 708	49 703 559	107 576 314	100 772 266	220 070 672
4- Autres produits d'exploitation	565 950	581 056	1 517 058	2 528 293	3 770 093
5- Charges opératoires	28 074 310	22 789 023	52 972 880	46 280 667	97 778 598
- Frais de personnel	21 887 603	18 496 466	42 468 176	37 522 169	80 079 454
- Charges générales d'exploitation	6 186 707	4 292 557	10 504 704	8 758 498	17 699 144
6- Structure du portefeuille			270 163 660	241 553 738	247 776 650
- Portefeuille-titres commercial			8 229 175	2 757 869	8 038 291
- Portefeuille-titres d'investissement			261 934 485	238 795 869	239 738 359
7- Encours des crédits (1)			4 624 450 160	4 011 958 361	4 454 385 479
8- Encours des dépôts , dont			4 273 766 027	3 685 416 422	4 008 740 599
- Dépôts à vue			1 368 147 328	1 199 284 108	1 295 019 156
- Dépôts d'épargne			1 526 515 766	1 426 717 359	1 472 350 452
9- Emprunts et ressources spéciales			453 798 488	475 493 571	435 138 999
10- Capitaux propres (2)			473 778 846	448 806 085	473 778 846

(1) les crédits sont présentés en encours nets des agios réservés et des provisions (à l'exception de la dotation aux provisions du 1^{er} semestre 2009).

(2) les capitaux propres au 30/06/2009 et 30/06/2008 sont présentés hors résultat net de la période.

les capitaux propres au 31/12/2008 sont présentés après affectation du résultat.

Faits marquants au 30 JUIN 2009

L'activité de la Société Tunisienne de Banque a été marquée au cours du premier semestre 2009 par la poursuite de la tendance haussière, de ses principaux indicateurs d'activité et de rentabilité.

Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 588,3 Millions de Dinars ou 16,0% pour atteindre 4.273,8 Millions de Dinars à fin juin 2009. Cette évolution provient essentiellement :

- de la progression des dépôts à vue de 14,1% pour atteindre 1.368,2 Millions de Dinars et représenter 32,0% de l'ensemble des dépôts ;
- de l'évolution favorable de l'encours des dépôts d'épargne de 7,0% pour atteindre 1.526,5 Millions de Dinars et représenter ainsi 35,7% de l'ensemble des dépôts.

Les crédits à la clientèle, enregistrent une évolution de 15,3% pour atteindre un encours de 4.624,5 MD au terme du premier semestre 2009.

Le Produit Net Bancaire a enregistré une évolution favorable de 6,8 Millions de Dinars ou 6,8% au 30 juin 2009 comparativement à son niveau au terme de la même période de l'année 2008. Cette performance provient principalement de l'augmentation des commissions et des revenus du portefeuille titres commercial et d'investissement.

Le Résultat Brut d'Exploitation a atteint 56,1 Millions de Dinars à fin juin 2009 contre 57,0 Millions de Dinars au terme de la même période de l'année précédente. Cette situation trouve son origine essentiellement dans l'évolution des charges opératoires.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 21 JUILLET 2009

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,309%		
TN0008002305	BTCT 52 semaines 27/10/2009		4,282%	
TN0008002313	BTCT 52 semaines 24/11/2009		4,274%	
TN0008002321	BTCT 52 semaines 02/03/2010		4,247%	
TN0008002347	BTCT 52 semaines 06/04/2010		4,237%	
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		4,235%	1 017,339
TN0008002354	BTCT 52 SEMAINES 11/05/2010		4,227%	
TN0008002362	BTCT 52 SEMAINES 08/07/2010	4,211%		
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,275%	1 041,831
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,313%		1 022,332
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,358%	1 065,584
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,397%	1 129,577
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,415%	1 167,595
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,460%	1 122,122
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,543%		1 039,268
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,594%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,659%	1 136,399
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		4,781%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	4,803%		1 052,263
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,077%	1 167,936

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR		PLUS OU MOINS VALUE	
			LIQUIDATIVE du 20/07/2009	LIQUIDATIVE du 21/07/2009	DEPUIS LE 31/12/2008 EN DINARS	EN %
SICAV OBLIGATAIRES						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	128,720	128,732	3,172	2,53%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2009	101,582	101,592	1,983	1,92%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	100,562	100,570	2,505	2,45%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	24/03/2009	102,902	102,914	2,185	2,08%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	27/04/2009	102,325	102,338	2,426	2,32%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	14/04/2009	102,454	102,489	2,365	2,26%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	25/05/2009	101,295	101,306	2,341	2,27%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	13/05/2009	100,865	100,876	2,302	2,23%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	17/04/2009	104,344	104,355	2,377	2,24%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	29/05/2009	102,690	102,704	2,357	2,24%
SANADETT SICAV	AFC	23/04/2009	106,462	106,474	2,855	2,64%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	07/05/2009	101,666	101,698	2,422	2,33%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	15/05/2009	101,509	101,522	2,330	2,25%
MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	27/05/2009	104,471	104,486	2,399	2,26%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	18/05/2009	102,439	102,450	2,277	2,18%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2009	104,382	104,394	2,368	2,23%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2009	104,824	104,838	2,384	2,24%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	29/05/2009	102,795	102,805	2,384	2,29%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	19/03/2009	103,309	103,321	2,372	2,25%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	14/04/2009	102,353	102,380	2,334	2,24%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	02/06/2009	101,117	101,135	2,850	2,76%
FINA O SICAV	FINACORP	04/05/2009	102,974	102,985	3,055	2,94%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	25/06/2009	102,413	102,422	2,106	2,03%
AL HIFADH SICAV	TSI	15/04/2009	102,624	102,635	2,207	2,18%
POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	-	101,327	101,337	1,337	1,34%
FCP OBLIGATAIRES						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,162	1,163	0,023	2,02%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	11,074	11,076	0,243	2,24%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	21/04/2009	10,227	10,228	0,224	2,15%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	28/05/2009	** 100,171	100,335	2,405	2,33%
FCP SECURAS	STB Manager	14/05/2009	100,575	100,589	1,789	1,75%
FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	-	102,910	102,923	2,453	2,44%
SICAV MIXTES						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	42,478	42,490	0,999	2,41%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	30,813	30,816	0,653	2,16%
SICAV BNA	BNA Capitaux	27/04/2009	84,230	84,482	11,364	15,44%
ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	29/05/2009	118,105	118,273	16,710	16,21%
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	29/05/2009	1 176,043	1 177,422	161,945	15,65%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	20/05/2009	69,513	69,663	9,954	16,23%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	101,179	101,270	5,233	5,22%
ARABIA SICAV	AFC	23/04/2009	65,222	65,411	8,685	15,03%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	18/05/2009	45,981	45,946	2,940	6,61%
SICAV AVENIR	STB Manager	22/05/2009	54,575	54,630	6,525	13,15%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	97,187	97,328	4,326	4,56%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	100,009	100,352	7,254	7,65%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	18/05/2009	14,152	14,295	1,362	10,20%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	85,274	85,984	11,970	16,11%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2009	221,092	223,019	36,143	18,87%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	109,883	109,913	5,540	5,13%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	29/05/2009	1 649,417	1 655,739	229,329	15,98%
FCP MIXTES						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 779,523	1 787,082	164,183	10,12%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 151,823	152,839	13,686	9,71%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 138,586	139,204	7,537	5,64%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	18/05/2009	** 125,135	125,497	5,936	4,83%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,756	1,743	0,224	14,75%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,523	1,509	0,160	11,86%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 8 588,099	8 639,905	767,959	9,73%
FCP IRADETT 20	AFC	21/04/2009	11,208	11,209	0,540	4,93%
FCP IRADETT 50	AFC	21/04/2009	11,929	11,930	0,633	5,47%
FCP IRADETT 100	AFC	21/04/2009	14,857	14,895	2,030	15,54%
FCP IRADETT CEA	AFC	21/04/2009	13,828	13,883	2,261	18,93%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	14/04/2009	** 111,887	112,521	14,948	14,84%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	16/09/2008	** 110,894	113,034	11,849	11,71%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	16/09/2008	** 110,081	111,349	7,314	7,03%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	29/05/2009	15,596	15,712	2,797	21,37%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 107,619	1 111,541	60,332	5,74%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 6 100,141	6 059,503	724,467	13,58%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	28/05/2009	** 110,635	110,945	4,815	4,29%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	28/05/2009	** 106,554	107,457	8,212	7,95%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 063,643	1 064,546	53,771	5,32%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	118,241	119,331	16,782	16,36%
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	543,169	544,295	74,568	15,87%
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	** 125,298	125,818	16,977	15,60%
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	15/05/2009	110,456	110,721	15,773	16,26%
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C	109,207	109,422	9,098	9,07%
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBRE	MAXULA BOURSE	*S.C	106,592	106,565	6,209	6,19%
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C	103,270	103,253	2,869	2,86%
FCP SECURITE	BNA Capitaux	*S.C	** 105,101	105,628	5,305	5,29%
FCP OPTIMA	SIFIB BH	*S.C	** 107,358	106,999	7,186	7,20%
AIRLINES FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	*S.C	** 11,454	11,189	1,189	11,89%
FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	*S.C	** 101,822	101,033	1,033	1,03%
FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	-	100,697	100,723	0,723	0,72%
AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	-	** 10,207	10,241	0,241	2,41%
FCP VALEURS QUIETUDE 2014	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 070,700	5 042,696	42,696	0,85%
ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	-	10,025	10,047	0,047	0,47%

* S.C. :SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement *** Plus ou moins value ajustée en fonction des dividendes distribués

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

IMPRIMERIE

du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

Le Président du CMF :
Mr. Mohamed Ridha CHALGHOU

FCP CAPITALISATION & GARANTIE
Fond Commun de Placement

FCP CAPITALISATION & GARANTIE
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2008

Messieurs, les membres du Conseil d'Administration du gestionnaire Alliance Asset Management,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale constitutive du gestionnaire (Alliance Asset Management) du 06 mars 2007, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de FCP Capitalisation et Garantie arrêtés au 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de FCP Capitalisation et Garantie arrêtés au 31 décembre 2008. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité de la société Alliance Asset Management. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de FCP Capitalisation & Garantie ainsi que des résultats de ses opérations pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration du gestionnaire (Alliance Asset Management) sur la gestion de l'exercice.

Par ailleurs, nous avons aussi procédé à la vérification du respect par le Fond des ratios prudentiels édictés par l'article 29 du Code des OPCVM et l'article 02 du décret 2001- 2278 du 25 septembre 2001. Dans ce cadre, nous formulons l'observation suivante :

- L'actif de FCP Capitalisation et Garantie a été employé en des liquidités et des quasi- liquidités à des taux se situant au dessus de la limite de 20% fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille des Organismes de Placement Collectif et persiste au 31/12/2008.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

FCP CAPITALISATION ET GARANTIE
BILAN arrêté au 31-12-08
(exprimé en dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2008	31/12/2007
ACTIF			
AC1 - Portefeuille titres	4.1	33 645 128	26 339 432
Actions, valeurs assimilées et droits attachés		7 321 981	1 399 196
Obligations et valeurs assimilées		26 323 147	24 940 236
AC2 - Placements monétaires et disponibilités	4.2	8 534 112	14 574 390
Placements monétaires		956 070	672 279
Disponibilités		7 578 042	13 902 111
AC 3 - Créances d'exploitation		77 335	-
Total Actif		42 256 575	40 913 822
PASSIF			
PA1 - Opérateurs créditeurs		130 277	128 224
PA2 - Autres créditeurs divers		34 655	18 578
Total Passif	4.3	164 932	146 802
ACTIF NET			
CP1 - Capital	4.4.1	39 926 923	40 041 655
CP2 - Sommes distribuables	4.4.2	2 164 720	725 365
Sommes distribuables des exercices antérieurs		725 365	
Sommes distribuables de l'exercice		1 439 355	725 365
Actif Net		42 091 643	40 767 020
Total Passif et Actif Net		42 256 575	40 913 822

FCP CAPITALISATION ET GARANTIE
ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01-01-2008 au 31-12-2008
(exprimé en dinar Tunisien)

		Période allant du 01/01 au 31/12/2008	Période allant du 05/06 au 31/12/2007
PR1 - Revenus du portefeuille titres	4.5	1 612 955	625 365
Dividendes		230 043	1 049
Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 382 912	624 316
PR2 - Revenus des placements monétaires	4.6	402 032	439 087
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		2 014 988	1 064 452
CH1 - Charges de gestion des placements	4.7	(518 478)	(300 762)
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		1 496 510	763 690
CH2 - Autres charges	4.8	(57 155)	(38 325)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 439 355	725 365
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-	-
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 439 355	725 365
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		(166 511)	46 242
Frais de négociation		(12 011)	(4 587)
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		63 790	
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 324 623	767 020

FCP CAPITALISATION ET GARANTIE
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01-01-2008 au 31-12-2008
(exprimé en dinar Tunisien)

	Période allant du 01/01 au 31/12/2008	Période allant du 05/06 au 31/12/2007
AN1 - <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitations</u>	1 324 623	767 020
Résultat d'exploitation	1 439 354	725 365
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	(166 510)	46 242
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres	63 790	-
Frais de négociation de titres	(12 011)	(4 587)
AN2 - <u>Distribution de dividendes</u>	-	-
AN3 - <u>Transactions sur le capital</u>	-	40 000 000
<i>a / Souscriptions</i>	-	40 000 000
Capital	-	40 000 000
Régularisation des sommes non distribuables	-	-
Régularisation des sommes distribuables	-	-
Droits d'entrée	-	-
<i>b / Rachats</i>	-	-
Capital	-	-
Régularisation des sommes non distribuables	-	-
Régularisation des sommes distribuables	-	-
Variation de l'actif net	1 324 623	40 767 020
AN4 - <u>Actif net</u>		
Début de période	40 767 020	-
Fin de période	42 091 643	40 767 020
AN5 - <u>Nombre de Parts</u>		
Début de période	40 000	-
Fin de période	40 000	40 000
Valeur liquidative	1 052,291	1 019,176
AN6 - Taux de rendement (%)	3,25%	3,33%

FCP CAPITALISATION & GARANTIE
NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS
Au 31 décembre 2008

1. PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT FCP CAPITALISATION & GARANTIE

Il s'agit d'un FCP mixte ayant obtenu l'agrément du CMF en date du 19/02/2007. Son capital initial s'élève à 100 000 TND réparti en 100 parts de 1 000 TND chacune et dont la durée est fixée à 10 ans (soit le 2 décembre 2016).

- La gestion du FCP est assurée par Alliance Asset Management (pour une durée de 10 ans) laquelle a délégué, la gestion administrative et financière à Cofib Capital Finances et la gestion comptable à BNA Capitaux.

- Le dépositaire choisi du Fond est la Banque de Tunisie.

- Les garants sont PROPARGO & la Banque de Tunisie. La garantie apportée par ces deux derniers consiste en une promesse solidaire unilatérale d'achat des parts du FCP conclue avec le gestionnaire au bénéfice des porteurs de parts. La promesse est soumise au droit tunisien et porte sur la totalité des parts du FCP.

Le prix de rachat par part à payer par PROPARGO et la BT sera de 1 280 dinars, ce qui correspondra à la valeur initiale des parts soit 1 000 dinars, augmentée d'un rendement annuel de 2,5% soit 28% sur 10 ans.

En rémunération de la garantie apportée, les garants se voient verser trimestriellement une commission de garantie réglée par le gestionnaire pour le compte des porteurs de parts. Cette commission est calculée au taux TTC de 2,5% sur la base du montant garantie (soit 1 280*40 000) diminué de la valeur à terme des BTZ et des titres émis ou garantis par l'Etat tunisien.

- Les distributeurs (les établissements habilités à recevoir les souscriptions et les rachats) sont : CCF, BNA Capitaux et Alliance Asset Management.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2008 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 16 à 18) relatives aux Organismes de Placement Collectif (OPCVM) et applicables à partir du 1er janvier 1999.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers de FCP Capitalisation et Garantie sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2. Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché, soit le cours moyen pondéré à la date du 31 décembre 2008 ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les plus values pouvant résulter de la différence entre le montant remboursé et le coût d'acquisition initial sont constatées, le jour de la tombée d'échéance, au niveau des sommes non distribuables.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et en bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.3. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1. Note sur le portefeuille-titres

Le portefeuille-titres du FCP est composé d'actions cotées et de bons de trésor zéro coupon (BTZC). Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 33 645 128 dinars contre 26 339 432 dinars au 31/12/2007 et se détaille comme suit :

Titre	31/12/2008		
	Nombre	Valeur boursière	% de l'actif
Actions cotées		7 317 759	17,39%
ADWYA	32 865	203 533	0,48%
AL	925	189 021	0,45%
AMEN BANK	10 000	334 470	0,79%
ARTES	56 856	520 801	1,24%

ASSAD	8 959	83 104	0,20%
ATB	45 593	243 375	0,58%
ATB NG	4 560	23 575	0,06%
ATB NS	10 640	57 758	0,14%
ATNG8	1 200	4 056	0,01%
ATNS8	3 000	10 230	0,02%
BH	21 686	501 033	1,19%
BIAT	12 073	448 681	1,07%
BNA	28 712	253 843	0,60%
BT	15 000	1 668 720	3,96%
BTE (ADP)	6 347	198 153	0,47%
CIL	1 400	24 363	0,06%
ESSOUKNA	6 300	26 454	0,06%
I.C.F	545	28 057	0,07%
MONOPRIX	2 452	283 277	0,67%
POULINA	90 000	544 680	1,29%
SFBT	65 690	695 920	1,65%
SIMPAR	1 998	48 937	0,12%
SIMPAR NG	333	7 992	0,02%
SIPHAT	5 297	74 041	0,18%
SOPAT	2 976	19 017	0,05%
SOTUMAG	10 100	18 493	0,04%
SPDIT	22 485	92 931	0,22%
TL	7 984	182 818	0,43%
TPR	75 000	354 600	0,84%
TRNG1/5	5 089	15 216	0,04%
TUNISAIR	25 445	67 556	0,16%
UBCI	2 000	93 054	0,22%
Droits		4 222	0,01%
ADWDA	7	2	0,00%
ALQ08	1	16	0,00%
CIL DA 2008	1 400	4 200	0,01%
SOPATDA 1/20	15	4	0,00%
BTZ		26 323 147	62,54%
Total		33 645 128	79,93%

4.2. Note sur les placements monétaires et les disponibilités

Les placements monétaires et disponibilités s'élèvent au 31/12/2008 à 8 534 112 dinars contre 14 574 390 dinars au 31/12/2007. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% de l'actif net
BTC	1 000	948 395	956 070	2,27%
Compte courant BT	1	-	7 578 042	18,00%
Total			8 534 112	20,28%

4.3. Note sur les passifs

Les passifs du Fond accusent au 31/12/2008 un solde de 164 933 dinars contre un solde de 146 802 dinars au 31/12/2007 et se détaillent comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
Opérateurs créditeurs	130 277	128 224
Gestionnaire	53 187	51 148
Dépositaire	16 734	16 206
Garant	60 356	60 870
Autres créditeurs	34 655	18 578
Commissaire aux comptes	15 120	15 120
Retenue à la Source	15 971	-
Redevances CMF	3 564	3 458
Total	164 932	146 802

4.4. Notes sur l'actif net

La variation de l'Actif Net de l'exercice s'élève à 1 324 623 dinars et se détaille comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Capital	39 926 923	40 041 655	(114 732)
Résultats distribuables	2 164 720	725 365	1 439 355
Total	42 091 643	40 767 020	1 324 623

4.4.1. Note sur le capital

Le capital de FCP Capitalisation et Garantie s'élève au 31/12/2008 à 39 926 923 dinars contre 40 041 655 dinars au 31/12/2007 et se détaille comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
Capital	40 041 655	40 000 000
+/- values potentielles sur cession de titres	(166 511)	46 242
+/- values réalisées sur cession de titres	63 790	-
Frais de négociation	(12 011)	(4 587)
Total	39 926 923	40 041 655

4.4.2. Note sur les sommes distribuables

En principe, les sommes capitalisables de l'exercice correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées lors des opérations de souscription et de rachat de parts. Etant donné qu'aucune opération de souscription ou de rachat n'a eu lieu en 2008, ces sommes correspondent exclusivement aux résultats distribuables.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2008:

Exercice	Résultats distribuables	Régularisations	Sommes distribuables
2007	725 365	0	725 365
2008	1 439 355	0	1 439 355
Total	2 164 720	0	2 164 720

4.5. Notes sur les revenus du Portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 1 612 954 dinars au titre de l'exercice 2008 contre 625 365 dinars au titre de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	2008	2007
Dividendes	230 043	1 049
Revenus des Bons de Trésor Zéro Coupon	1 382 912	624 316
Total	1 612 955	625 365

4.6. Notes sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 402 032 dinars au titre de l'exercice 2008 et se détaillent comme suit :

	2008	2007
Intérêts sur comptes courants	373 706	431 461
Revenus des BTC	28 326	7 626
Total	402 032	439 087

4.7. Note sur les charges de gestion du Fond

Ce poste enregistre les rémunérations du gestionnaire, du dépositaire et des garants, calculées conformément aux dispositions des conventions de gestion, de dépôt et de garanties conclues par FCP Capitalisation & Garantie.

Au 31/12/2008, le solde de ce poste s'élève à 518 478 dinars contre 300 762 dinars au 31/12/2007 et se détaille comme suit :

	2008	2007
Rémunération du gestionnaire	209 487	116 036
Rémunération du dépositaire	66 302	40 467
Rémunération du garant	242 689	144 259
Total	518 478	300 762

4.8. Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net ainsi que la rémunération du commissaire aux comptes.

5. AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS**5.1. Données par actions et ratios pertinents**

Données par actions	2008	2007
Valeur liquidative d'ouverture	1 019,175	1 000,000
Revenus des placements	50,375	26,611
Charges de gestion des placements	(12,962)	(7,519)
Revenu net des placements	37,413	19,092
Autres charges	(1,429)	(0,958)
Résultat d'exploitation	35,984	18,134
Régularisation du résultat d'exploitation	-	-
Sommes distribuables de l'exercice	35,984	18,134
Variation des + ou - values potentielles	(4,163)	1,156
+/- values réalisées sur cession de titres	1,595	-
Frais de négociation	(0,300)	(0,115)
Résultat net de l'exercice	33,116	19,175
Valeur Liquidative	1 052,291	1 019,175
Ratios de gestion des placements		
Actif net moyen	1 047,351	1 008,306
Charges / actif net moyen	1,24%	1,30%
Autres charges / actif net moyen	0,14%	0,17%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,44%	3,13%

5.2. Transactions avec les parties liées

1. La gestion du Fond Commun de Placement « FCP Capitalisation et Garantie » est confiée à l'établissement gestionnaire « Alliance Asset Management ». Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien. Le total des rémunérations payées par FCP Capitalisation & Garantie au titre de l'exercice 2008 s'élève à 209 487 dinars.

Il est à noter que le gestionnaire Alliance Asset Management a délégué les services de gestion administratives, financières, comptables et de contrôles internes aux sociétés « BNA Capitaux » et « COFIB Capital Finance ». En rémunération de leurs prestations « BNA Capitaux » et « COFIB Capital Finance » perçoivent chacune des honoraires de 0,25% TTC des actifs gérés diminués des charges encourues par la société de gestion. Actuellement, « BNA Capitaux » et « COFIB Capital Finance » facturent leurs honoraires directement à FCP Capitalisation & Garantie au lieu de Alliance Asset Management.

2. La Banque de Tunisie (BT) assure les fonctions de dépositaire pour le Fond. Elle est chargée à ce titre :
- de conserver les titres et les fonds du Fond Commun de Placement « FCP Capitalisation et Garantie » ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, la Banque de Tunisie perçoit une rémunération égale à :

- 0,1% l'an calculée sur la base de la valeur des Bons de Trésor Zéro Coupon calculée quotidiennement ;
- 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net total diminué de la valeur des BTZ et calculé quotidiennement.

Les rémunérations du dépositaire au titre de l'exercice 2008 se sont élevées à 66 302 dinars.